

<https://enseignants.se-unsa.org/Semaine-de-la-direction-partenaires-de-l-ecole>



Semaine de la direction : partenaires de l'école

- Direction et fonctionnement d'école -

Publication date: mercredi 24 mars 2021

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



Les directrices et directeurs sont des référents pour de nombreux partenaires : institution, collègues, élèves, familles, Atsem, personnels de cantine, du périscolaire, AESH, collectivités, associations et intervenants extérieurs... D'après le sondage Ifop, la crise sanitaire a amélioré le regard de tous leurs interlocuteurs sur l'importance de leur mission, à l'exception de l'Éducation nationale. Pour le SE-Unsa, afin d'obtenir la reconnaissance des partenaires de l'école, les directrices et directeurs doivent avant tout avoir la reconnaissance de leur ministère.

Amélioration du regard des interlocuteurs proches

Le sondage réalisé par l'Ifop auprès des directrices et directeurs confirme que la crise sanitaire a amélioré le regard de leurs interlocuteurs sur l'importance de leur mission. Plus les interlocuteurs sont proches, plus l'amélioration perçue est significative. C'est particulièrement le cas pour leurs collègues adjoints (74 %), les parents d'élèves (65 %), la hiérarchie locale (65 %) et les collectivités (62 %).

Les directrices et directeurs sont en effet les personnes référentes pour de nombreux interlocuteurs. Les sollicitations sont donc légion et proviennent de toutes parts : institution, collègues, élèves et familles, Atsem, personnels de cantine, du périscolaire, AESH, collectivités, associations et intervenants extérieurs, etc.

L'épidémie de Covid-19 a mis en lumière l'ampleur du travail réalisé par les directrices et directeurs pour assurer un lien avec l'ensemble de ces partenaires. C'est bien en entretenant un contact permanent avec eux que les directrices et directeurs ont assuré, avec leurs collègues adjoints, une continuité pédagogique à distance mise en place dans l'urgence et sans préparation, l'organisation de l'accueil des enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, et enfin la reprise en présentiel au mois de mai.

Ils ont dû communiquer pour convaincre les familles du retour de leurs enfants à l'école, pour stabiliser l'organisation des professionnels (enseignants et non-enseignants en présentiel, en distanciel), pour coordonner les besoins en AESH et aussi organiser des groupes d'élèves avec le renfort – parfois sans – de la collectivité pour des élèves prioritaires, des élèves en partie en présentiel, des élèves uniquement en distanciel.

Ils ont été au rendez-vous et le sont encore pour mettre en œuvre un protocole toujours évolutif (nous en sommes à la 25e mise à jour de la Faq ministérielle depuis le début de l'année).

Un ministère aveugle... et muet

76 % des directrices et directeurs estiment que la crise sanitaire n'a pas amélioré le regard du ministère de l'Éducation nationale sur l'importance de leur mission, malgré tout l'engagement dont ils font encore preuve.

En 2016, le SE-Unsa avait élaboré et signé avec le GDID (Groupement de défense des idées des directrices et directeurs d'école), le Sgen-CFDT et le Sien-Unsa (Syndicat des inspecteurs de l'Éducation nationale) une charte de confiance entre les IEN et les directrices ou directeurs d'école. Elle avait été remise au ministère de l'Éducation nationale et visait à faire vivre un climat de confiance entre ces différents acteurs.

Mais les bonnes intentions ne suffisent pas. Cette charte de confiance devait faire l'objet de discussions lors des groupes de travail prévus à l'agenda social en 2020-2021. Alors que la reconnaissance du ministère envers les

Semaine de la direction : partenaires de l'école

directrices et directeurs d'école devrait être un élément clé, les négociations sont malheureusement à l'arrêt.

Les propositions du SE-Unsa

C'est par une meilleure reconnaissance des directrices et directeurs que ces derniers pourront assurer plus sereinement leur mission de lien permanent avec les différents interlocuteurs de l'école.

Mais pour avoir la reconnaissance des partenaires de l'école, les directrices et directeurs doivent avant tout avoir la reconnaissance de l'Éducation nationale.

Cette reconnaissance institutionnelle passe, entre autres, par :

- une confiance mutuelle entre l'institution et les directrices et directeurs ;
- une simplification des tâches ;
- des conditions d'exercice facilitées ;
- une meilleure rémunération ;
- une amélioration du régime de décharge pour tous.

[->> Participez à la Semaine de la direction d'école et retrouvez les outils :
enseignants.se-unsa.org/22-26-mars-2021-Semaine-de-la-direction-d-ecole-par-le-SE-Unsa](https://enseignants.se-unsa.org/22-26-mars-2021-Semaine-de-la-direction-d-ecole-par-le-SE-Unsa)

Lire aussi

>> enseignants.se-unsa.org/Semaine-de-la-direction-simplification-des-taches

>> enseignants.se-unsa.org/Semaine-de-la-direction-conditions-d-exercice-et-remuneration

>> enseignants.se-unsa.org/Semaine-de-la-direction-augmentation-des-decharges